

Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ?

Fatou Sow*

Abstract: *The study of the social dynamics of the Senegalese crisis reveals the growing importance of women's initiatives in peasant strategies, the informal sector and business. The crisis led to the opening up of new spaces and possibilities for women which impacted on their status, their role and their participation in production. These changes have brought back the issue of power distribution between sexes within the family and the society. However, the major problem that this study reveals is that development policies have never established a serious continuous and sustainable policy towards women's initiatives. Women's participation in development policies remains dominated by insignificant projects in spite of the existence of numerous concrete initiatives, the emergence of a group of entrepreneurs that came from the informal sector which they dominated largely. Women's role as active actors in the economy is recognized and accepted by all. However it is important for the practices and the system to also accept to play the game: institutions, bank credit, absence of sexist discrimination. These are the genuine stakes.*

Introduction¹

Un examen des dynamiques sociales dans la longue crise que traversent l'Etat et la société au Sénégal ne peut faire l'économie d'une analyse des initiatives féminines aux manifestations multiples. Cette crise d'ordre socio-économique et politique a eu des effets sur les statuts et rôles des femmes, ou sur leur intervention dans les activités de production et la redistribution du pouvoir dans la famille et la société. L'argument de ce colloque, dont le but est de comprendre et d'évaluer les crises et les dynamiques sociales, souligne, à juste raison, la floraison d'initiatives provenant des milieux les plus divers, notamment des femmes et des jeunes, comme si, à la liberté de dire politique, avait succédé désormais la liberté de faire : une liberté qui

Africa Development Vol. XVIII, No. 3, 1993, pp. 89-115

1 Je tiens à remercier très sincèrement les personnes qui m'ont aidée à réaliser ce travail: Madame Kathy Cissé, étudiante en doctorat, pour la qualité des entretiens menés auprès des femmes d'affaires; Madame Ndèye Khoudia Kholle, Directrice de la Société du domaine industriel de Dakar (SODIDA) et Madame Soukeyna Ndiaye, Présidente de l'organisation nongouvernementale sénégalaise, Femmes, Développement, Entreprise en Afrique (FDEA) dont les directives et les conseils dans ce monde de l'entreprise des femmes ont été précieux; Monsieur Guèye et les membres de l'Association CRAG/GRAPE de Guédiawaye).

prend parfois une allure anarchique, dans un contexte économique particulièrement difficile.

Les observations qui alimentent cette communication étudient les facteurs d'émergence ou de renforcement des initiatives dues aux femmes que l'on retrouve, à la fois, dans les stratégies paysannes ou le nouveau monde des affaires au féminin. Ces initiatives ont-elles une signification particulière? Sont-elles, par nature, une réponse à la crise? Ont-elles été suscitées par celle-ci? L'impasse économique a-t-elle aidé à créer, au niveau des femmes et face aux contraintes de survie, un espace de possibilités et de libertés nouvelles qui les rend plus agissantes, plus créatives et, certainement, plus *visibles*? Une anthropologue américaine, de retour sur son terrain de recherches, après une vingtaine d'années d'absence, nous confiait combien elle avait été impressionnée par cette nouvelle *visibilité* particulièrement sur la scène économique, religieuse ou à travers les média. La percée sur le plan politique lui semblait plus floue, quoiqu'on puisse en ressentir l'influence subtile. Non moins impressionnée avait été l'épouse d'une personnalité éminente des organisations internationales, en visite officielle au Sénégal, qui se demandait et doit se demander encore comment les paysannes des groupements de promotion féminine avaient pu lui *resservir* un discours aussi cohérent et convaincant sur le développement. Elle avait été frappée par le fait qu'elles avaient non seulement une perception claire de leurs objectifs de promotion et les formulaient bien, mais qu'elles préconisaient même les moyens de les atteindre. Il est probable que ses interlocutrices avaient été triées sur le volet mais le fait est là : ces paysannes n'avaient jamais été à l'école mais n'avaient pas moins été aptes à justifier leur titre *d'actrices du développement* et à établir un dialogue convaincant avec cette diplômée d'une prestigieuse université occidentale, venue leur rendre visite. Elles ont fini par assimiler l'enseignement tiré de leur propre expérience ajouté aux discours de l'encadrement technique et politique.

On tentera d'abord d'établir les liens entre la crise et les initiatives prises par les femmes, d'en comprendre la nature. Pour ce faire, il faudra au préalable jeter quelques lumières, même brièvement, sur les éléments qui, dans la crise, ont pu susciter, encourager ou peser sur l'essor de ces initiatives. L'analyse des initiatives féminines proprement dites, celles *encadrées* des paysannes, celles *libérées* qui mènent les plus privilégiées d'entre elles du secteur informel au monde des affaires pourra en être facilitée.

La crise et les femmes

Le Sénégal est incontestablement dans une situation de crise économique dont les conséquences sociales qu'impliquent les politiques d'ajustement deviennent de plus en plus difficiles à supporter par une très large majorité de la population (Diop et Diouf 1990:152).

On ne s'appesantira pas sur les causes de la crise qui ont fait l'objet, ces dix dernières années, de mille et un débats aussi bien politiques qu'académiques dont Diop et Diouf rendent bien compte dans *Le Sénégal sous Abdou Diouf* (1990). On examinera plutôt la nature de la crise en mettant l'accent sur quelques unes des conséquences directes sur notre propos. On s'interrogera donc surtout ici sur ce qui, dans la crise, a pu influencer le devenir des femmes de manière significative et durable.

"La crise en Afrique et les visions des femmes pour en sortir" était le thème du séminaire de la troisième assemblée générale de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement (AFARD), tenue à Dakar, en Août 1988.² C'est dire l'importance accordée à la question, par les femmes elles-mêmes au niveau de la réflexion aussi bien scientifique qu'activiste. Les nombreux travaux et rapports produits sur le coût humain et les conséquences économiques et sociales des programmes d'ajustement structurel élaborés dès les années 80 pour trouver une solution à la crise, donnent les femmes et les jeunes comme catégories les plus affectées par ces programmes. Le rapport final du séminaire de l'AFARD dresse un bilan sévère :

Les femmes, et les femmes pauvres en particulier, qui représentent la majorité de la population africaine, sont de plus en plus la cible d'une agression vicieuse dans leur existence même. Les programmes dits d'ajustement structurel même lorsqu'ils prétendent prendre un visage humain, entraînent une aggravation de la pauvreté, de la famine, de la maladie et de la mortalité, de l'ignorance ainsi que de la répression sociale, culturelle, politique et religieuse (McFadden 1989:3).

Si les Etats africains ont connu de graves difficultés liées notamment au paiement d'une dette dont les services grèvent lourdement les budgets, nombre d'entre eux, peut-on affirmer aujourd'hui, ont vu leur économie mise en crise, pour reprendre l'expression de Diagne (1984) dans l'analyse de la crise économique et sociale au Sénégal des années 80. Il est capital de comprendre cette mise en crise car la faillite qui en a résulté a suscité un vide dans la gestion de l'économie que des catégories sociales que l'on n'attendait pas vont remplir.

- 2 Les participants à ce séminaire dont l'objectif était "démontrer de façon analytique et empirique comment les femmes réagissent concrètement à la crise" ont examiné les contraintes qui pèsent sur les femmes dans des domaines tels que l'agriculture, l'industrialisation et l'emploi, la culture, la religion, les lois et politiques, la santé, la croissance démographique, l'éducation. De même, la discussion des questions méthodologiques et conceptuelles ont mis en évidence la nécessité d'appliquer l'analyse de genre à l'étude de la société et de la crise.

Cette crise a été provoquée pour ruiner les bourgeoisies africaines montantes des années 70, en les délestant de l'appareil économique. Elles commençaient, aux yeux de certains intérêts étrangers, à détenir de plus en plus de pouvoir économique et politique, à devenir donc plus concurrentielles et autonomes dans leurs actions. On a invoqué la corruption et l'autocratie des pouvoirs politiques comme raisons et facteurs de cette mise en crise. C'est vrai, mais en partie seulement. La corruption est ancienne. L'argument autocratique avancé aujourd'hui témoigne surtout de l'idée prônée, alors, de la nécessité de construire un Etat fort pour mener à bien la construction nationale et les politiques de développement. En tous cas, le système international et coopérationnel s'est accommodé de la corruption et de l'autocratie de la classe dirigeante tant qu'il contrôlait ses activités. La classe qui, dans les années 70, s'enrichit largement sur cette base, n'a généralement pas été inquiétée. Elle ne sera vraiment combattue que lorsqu'elle tente, dans les allées du pouvoir sénégalais ou ivoirien par exemple, de construire une économie de bourgeoisie nationale autonome, en jouant notamment les puissances financières occidentales, les unes contre les autres, au sein même de la Communauté économique européenne, les USA ou le Canada, contre la France ou l'Europe, etc. On se sert alors de l'enrichissement illicite dont les procès annoncés ont suscité l'enthousiasme populaire, pour l'écartier des appareils politiques et administratifs.³ L'étrier lui est, en quelque sorte, enlevé du pied, comme cela avait été le cas lors des tentatives de formation d'une bourgeoisie nationale, déjà le siècle dernier (bourgeoisie de la gomme arabique, etc. (Amin 1980). On profite surtout de cette occasion pour briser la réelle bourgeoisie d'affaires qui se bat pour monter un système économique cohérent et s'imposer face à l'entreprise française et libanaise. Le socialisme africain que le gouvernement sénégalais des années 60 érigea en théorie politique, signifiait également la mort d'une élite économique indépendante en faveur d'une bourgeoisie politique assujettie au pouvoir en place.⁴

3 Ces procès annoncés n'ont pas été tenus. Deux ou trois l'ont été, pour l'exemple, dans le but de calmer la "grogne" intérieure. Aujourd'hui, la question est posée de savoir si la menace avait été judicieuse, si elle n'avait pas surtout servi à faire fuir les capitaux à jamais. Même les conférences nationales actuelles menées dans d'autres pays cherchent une solution négociée pour leur rapatriement.

4 Commentant ce qu'il qualifie de phobie séculaire du capitalisme indigène, Pathé Diagne rappelle que: "La mise en faillite de l'homme d'affaires sénégalais, opérée sous Valéry Giscard d'Estaing, répète une mise en scène connue. L'entrepreneur autochtone l'a vécue sous Faidherbe, dans les années 1840-50, sous Blaise Diagne, dans les années 20 et à l'indépendance sous les Présidents Senghor et Mamadou Dia. Chaque fois qu'il a pensé lever la tête pour exister, se moderniser et croître, ne serait-ce que sur les terrains en friche, il aura, à chaque fois, été éjecté du système ou neutralisé. Ceux-ci font alors face au tir de barrage mené contre l'intérêt indigène, par les grandes sociétés et l'administration française. Celle-ci utilise, contre eux le levier des petits blancs ou mange-mil et des

Clamer l'innocence des classes montantes n'est pas ici un objectif. Il est toutefois important de rompre avec les clichés faciles. L'endettement est sans conteste lourd, mais il aurait pu être géré, sans ruiner toute l'économie. C'est ce que s'évertue à dire le Président Abdou Diouf lorsqu'il tente vainement de réunir, à l'échelle internationale, une conférence sur la dette africaine ou sur un plan Marshall pour l'Afrique. A propos de la dette, la France, dans sa zone d'influence, en a internationalisé la question en faisant intervenir le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), d'autant plus aisément qu'elle n'était pas la seule à réclamer des créances.

La première conclusion que l'on peut donc tirer, c'est que la crise a été provoquée. Elle s'aggrave face à la concurrence des matières premières et productions industrielles du Sud-Est asiatique. Les économies africaines sont entre les mains d'un Etat qui gère mal les ressources et qui ruine les secteurs clés dans des stratégies mal adaptées d'ajustement structurel. Les Sénégalais ont aujourd'hui perdu confiance en cet Etat-providence des vingt premières années de l'indépendance. Ils tentent de chercher leurs solutions de survie ailleurs. Ainsi, face à cette incapacité de l'Etat,

la politique de libéralisation ou de dérégulation, qui vise à émanciper le paysan des bureaucraties rurales, à restituer l'initiative aux entrepreneurs, à privatiser l'établissement public, susceptible de fonctionner au profit du consommateur dans une économie compétitive et de marché, ne peut pas manquer de rencontrer un large consensus (Walfajri 1990, No. 227:8).

Cette liberté neuve d'initiative prônée par les politiques, dites nouvelles, en matière agricole ou industrielle, certains vont la subir, d'autres la saisir, d'autres encore la manipuler à défaut de la maîtriser. Les initiatives féminines n'ont pas fait exception à la règle. Nous allons voir comment dans l'économie rurale comme dans l'économie populaire urbaine, les stratégies

Libano-Syriens étrangers au terroir et de ce fait, plus contrôlables. Le tandem Lamine Guèye-Léopold Sédar Senghor, fort de ce tir de barrage contre la bourgeoisie nationale, étouffera les velléités de ceux qui rêvaient de monter un capitalisme sénégalais de banques, d'huileries, de sociétés industrielles et de services, en 1960. C'est l'épisode dans lequel se manifeste à l'avant-scène, Serigne Cheikh Mbacké sympathisant et ami de Cheikh Anta Diop bailleur de fonds et garant moral du Consortium africain, que dirigeait Alioune Camara. Il y avait également, sur le terrain Abdoulaye Diop, fondateur de l'UNIGES, syndicat patronal indigène, imprimeur de la presse de gauche, Djily Mbaye, Cheikh Gassama entrepreneur, industriel, Carrère et les hommes d'affaires du courant du Parti Africain de l'Indépendance, le groupe de la Compagnie du Sud-Est (CSSE) avec les Gaye et les Seydi. Ils sont tous en première ligne pour s'inscrire dans une économie sénégalaise à faire", in: "De l'échec prévu de l'ajustement structurel à la sortie de crise", *Walfajri* No. 227, septembre 1990, p.8.

des femmes vont varier avec des résultats encore plus divers, mais surtout témoigner de dynamiques sociales nouvelles.

Les initiatives "encadrées" des paysannes

La crise qui frappe le monde rural en Afrique subsaharienne ne se manifeste pas de la même manière d'un contexte à l'autre. Les paysans ivoiriens sont des producteurs de café, de cacao, d'ananas branchés sur le marché mondial des produits tropicaux. La concurrence du Sud-Est asiatique et le dumping des multinationales font qu'ils ont plus facilement été mis en crise que le Sénégalais de l'arachide qui ne peut plus en exporter en raison de la baisse de production liée aux aléas climatiques, à l'épuisement des sols, etc. On importe même de l'arachide et de l'huile végétale, pour assurer les besoins de la consommation nationale. La crise de l'arachide est avant tout une crise de production. Le paysan aurait eu moins de difficultés si l'Etat ne prélevait pas une part importante des revenus de l'arachide pour supporter son fonctionnement. Ce paysan qui, toutes les fois que l'hivernage est clément, produit assez de mil pour assurer sa survie, arrive à trouver ses équilibres, n'accuse pas de la même manière la crise que le producteur de cacao. Sa situation a empiré lorsque l'Etat s'est retiré en remballant son crédit, ses semences, ses engrais, son matériel et son assistance. Certes, il fallait moins d'Etat pour mieux d'Etat, selon une formule à la mode, pour libérer l'initiative individuelle, mais les plus grandes agricultures du monde occidental (Etats-unis, CEE) sont assistées. La politique de privatisation, initiée par l'USAID (United States Agency for International Development) en ce domaine, qui s'accompagne de la vérité des prix et de l'arrêt des subventions, est un des aspects les plus frappants de la mise en crise. On ne peut nier que les institutions d'encadrement ont été coûteuses et n'ont pour autant créé un paysannat moderne, à qui l'on prête de l'argent pour s'équiper, utiliser des semences. On lui a simplement demandé et lui demande encore de continuer à fournir de l'arachide ou du coton. Ce que l'on prélevait sur le paysannat, par l'Office national de coopération et d'assistance pour le développement (ONCAD), servait à entretenir l'appareil d'Etat. L'ONCAD a été au coeur du système politique, entre sa création et les années 80.

Mieux, en montrant la corrélation significative entre contrôle des coopératives, commercialisation de l'arachide, richesse et/ou influence au niveau local, il est permis d'avancer l'idée que la nouvelle politique économique ne peut pas ne pas avoir de conséquences au niveau de la gestion des réseaux de clientèle (Diop et Diouf 1990:104).

Que deviennent les femmes dans cette mise en crise de l'Etat et de la société au Sénégal?

Si l'année 76 a été l'année d'un début de libéralisation politique au Sénégal, elle a aussi été celle de la mise en place d'une politique gouvernementale nouvelle de promotion des femmes liées à la célébration de

l'Année internationale de la femme et à l'avènement de la décennie des Nations unies pour la femme dont il n'est pas inutile ici de rappeler, même sommairement, les objectifs globaux. Décennie de la prise de parole des femmes, elle portait sur l'égalité, le développement et la paix avec pour priorités l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes, l'éducation, l'emploi et la santé.

A cette occasion, l'Etat met en place une structure gouvernementale dont l'appellation variera selon les préoccupations politiques du moment, des commissions dans le cadre de l'élaboration des VI^e et VII^e plans de développement (1981-85 et 1985-89) et, en 1982, un Plan national d'action de la femme d'un coût de 18 milliards de francs CFA pour promouvoir l'éducation et la formation, la santé et la nutrition, l'emploi et les activités rémunératrices et les droits des femmes en matière juridique et politique.

La première conséquence de la crise sur les femmes, c'est que ce plan d'action ne sera jamais appliqué, même si les objectifs en sont galvaudés dans les discours officiels. On sait que les politiques liées à l'ajustement structurel ont été défavorables aux femmes, car elles ont signifié la réduction des initiatives en leur direction, tant au niveau matériel que financier. La diminution effective des attributions et prérogatives du Ministère chargé de la condition de la femme et de l'enfant, après une dizaine d'années de politique officielle, en témoigne. La dégradation du pouvoir d'achat des populations, celle des services sociaux de santé, d'éducation les affectent particulièrement. Les projets élaborés à leur intention par l'Etat et les organismes nongouvernementaux (ONG), dans le cadre des groupements de promotion féminine, pivots de la politique gouvernementale, n'ont jamais réellement satisfait leurs aspirations. Ils manquent encore d'ambition et cantonnent leurs initiatives dans de petits projets agricoles (maraîchage, petit élevage, artisanat) qui ne sont pas ceux valorisés par l'économie nationale. Le maraîchage dans lequel on les spécialise sert plus à l'équilibre alimentaire des populations qu'à la production de revenus, alors qu'elles y investissent beaucoup d'énergie et de temps (Sow 1988:16).

Et pourtant, on n'appréhende pas tout à fait la réalité si on s'arrête à ce constat de désastre qui fait des paysannes des femmes pauvres, des femmes démunies, "un groupe vulnérable" pour reprendre l'expression des agences internationales. On ne rend pas compte de leurs initiatives et stratégies de lutte et de résistance contre la pauvreté, la dégradation de l'environnement, les pénuries de toutes sortes, la pression des politiques, etc. Et ce, d'autant plus que "face à un exode masculin massif, il faut bien compter avec les femmes, sous peine de parler dans le désert" (Monimart 1989:10).

Les groupements ou associations diverses qui se créent un peu partout au Sénégal, à partir des années 80, et qui sont le cadre principal des initiatives féminines en milieu rural ne sont pas nés du hasard, quelle que soit la région. Les migrations accrues ces vingt dernières années laissent les fem-

mes de plus en plus responsables de la survie villageoise. En l'absence des hommes, de nouvelles tâches leur incombent dont celle d'assurer la sécurité alimentaire de la famille.⁵ On les retrouve de plus en plus occupées non seulement à cultiver dans les champs familiaux, mais aussi à pratiquer des cultures traditionnellement réservées aux hommes et à se consacrer à des activités qui n'étaient pas les leurs autrefois. Dans cette situation de pénurie, le produit de leurs cultures qui servait, en partie, à subvenir à leurs besoins personnels, est de plus en plus consommé au sein de la famille. La nouvelle tâche qui est de "gérer la misère" (Monimart 1989:50), implique que l'on tienne compte à la fois des responsabilités des hommes et des femmes.

Les études menées dans la vallée du Fleuve Sénégal montrent d'ailleurs les nouveaux rôles attribués aux femmes par les migrations masculines. En une dizaine d'années, il a été possible de mesurer le changement aussi bien dans la situation des femmes *haal pulaaren* que dans leur comportement, l'accroissement de leurs responsabilités dans une société aussi patriarcale que celle du Fouta (Sow 1979 et 1991). Les femmes *haal pulaaren*, on le sait, ont traditionnellement participé à l'économie avec, notamment la production de cultures nécessaires à la consommation familiale (patates douces, courges, bissap, gombo, niébé, tomates-cerises, etc.), du coton, de l'indigo. Leurs revenus provenaient du filage du coton, de la teinture, de la transformation et de la vente des produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat, toutes activités menées en fonction de leur appartenance de caste. Aujourd'hui que le contexte a changé avec la mort de l'économie locale et les migrations masculines, dans les départements de Podor ou de Matam, la position des femmes dans la famille (concession, ménage, unité familiale de production ou de consommation) se renforce. En dix ans, avec l'aménagement progressif de la vallée et l'expansion de la riziculture, on voit augmenter, de manière significative, leur nombre dans l'agriculture, dans les *palé* (jardins personnels) et les périmètres irrigués auxquels elles participent essentiellement à titre de main d'oeuvre familiale.

5 "Bien que moins brutales que les migrations de catastrophe, les migrations de travail n'en représentent pas moins une hémorragie drastique pour le milieu, avec de lourdes incidences sur l'équilibre socio-économique. Plus la campagne culturale a été mauvaise, plus les départs sont nombreux et les absences prolongées. Parfois les exodants saisonniers ne reviennent pas pour la campagne suivante, et il appartient alors aux femmes de cultiver le champ de leur mari en plus des leurs. La récolte sur les champs familiaux n'en appartiendra pas moins au chef de famille qui en disposera à son retour. Les femmes n'auront fait que leur devoir, désireuses d'assurer la sécurité alimentaire de la famille et de voir satisfait un mari dont ont elles de plus en plus peur qu'il ne revienne plus. Certaines jeunes femmes commencent à accompagner leur mari en exode, et leur sort est grandement envié de celles qui demeurent au village sous l'autorité pointilleuse d'une gérontocratie dominante". op. cit. p. 37.

Les initiatives des femmes s'inscrivent ainsi surtout dans ces nouvelles associations, les unes mixtes, les autres exclusivement féminines, dont certaines sont devenues des groupements d'intérêt économique. La nécessité de les regrouper est dictée par les bailleurs de fonds et organisée par le gouvernement pour leur faire bénéficier de l'assistance au développement. Les ONG, nationales et internationales, qui aujourd'hui, avec le désengagement de l'Etat, occupent le terrain de cette assistance leur emboîtent le pas (Guèye-Tall 1991). On voit le Ministère du développement social pousser à la création de groupements de promotion féminine. 75 % de ces groupements sont en milieu rural. Il est surtout intéressant de voir comment les femmes reprennent en mains une structure encadrée pour en faire un lieu de leur parole, une parole reprise en mains sur le discours du développement. Les objectifs assignés sont économiques (amélioration des conditions de vie et satisfaction des besoins de base) et sociaux (mise en place d'équipements collectifs tels maternité, banque de céréales ou champ maraîcher et surtout volonté de travailler ensemble).

Ce phénomène est frappant dans la région de Saint-Louis où la crise écologique et économique a été la plus grave. Certes les femmes rencontrent, dans leurs initiatives de groupement, des difficultés d'ordres multiples : vocation de regroupement plus suscitée que voulue; conflits d'intérêt, de préséance et de hiérarchisation en castes et enjeux politiques; influence prédominante des hommes dans les associations mixtes et encore forte au sein des groupements proprement féminins; problèmes matériels aigus d'accès à la terre, à l'eau, aux outils de production et de commercialisation; difficultés d'accès au crédit, car manque de garanties; temps des femmes qui n'est jamais considéré comme de l'argent; etc. Cela signifie concrètement que les paysannes des groupements effectuent des travaux pénibles de terrassement et de billonnage dans des sols argileux, labourent, sèment, arrosent, repiquent, surveillent, récoltent, transforment et commercialisent, à mains nues, sans le machinisme et l'assistance affectés à la riziculture. On constate ici la faiblesse politique des femmes face à un appareil étatique, économique, foncier et bancaire qui ne les considère pas encore comme partie utile de l'économie nationale.

La même volonté d'organisation se retrouve dans des contextes écologiques et sociaux aussi différents que ceux de la Basse Casamance, où nous menons des recherches sur l'accès des femmes au foncier. Dans cette région où la riziculture est l'activité de production dominante, le maraîchage est celle qui prévaut dans les organisations nées, dans les années 80, de la conjugaison de la volonté villageoise et de celle politique de l'Etat, des ONG et organisations internationales.

Et pourtant, la participation aux activités du groupement et notamment au champ prêté généralement par la communauté rurale ou villageoise est significative de la volonté des femmes qui en assument quasiment toutes les

responsabilités. Ce n'est pas le courage qui manque, confirment tous les agents d'encadrement. Le maraîchage requiert, en effet, un travail quotidien assidu durant toute la saison sèche, soit entre six et huit mois. Les autres activités de saison sèche plus sporadiques tels que le commerce, l'artisanat et la transformation des produits ou d'hivernage (cultures pluviales) rendent la présence des femmes quasi permanente dans les activités du groupement. Il faut d'ailleurs souligner que dans les groupements mixtes, les hommes interviennent de manière plus ponctuelle et, en tous cas plus légère, que les femmes, notamment dans le maraîchage où ils font les gros travaux, prennent certaines décisions et tiennent les comptes quand ils existent. L'immigration aidant, les femmes finissent seules en charge matériellement d'un mouvement initié ensemble. Même si elles ne disposent que de petites plates-bandes de maraîchage, car cette activité est une pratique individuelle au sein d'un champ collectif dont les membres sont nombreux, elles pourront satisfaire, ne serait-ce que modestement, des besoins monétaires et en nature à condition que la production soit organisée au plan matériel et commercial. Ce faisant, elles pourront obtenir un peu plus d'autonomie. C'est le cas principalement lorsque les revenus sont faibles et ne peuvent générer cette accumulation susceptible d'en élargir les capacités, car les productions sont avant tout autoconsommées.⁶ C'est aussi, au niveau du discours, l'assurance du maintien de liens collectifs pour le bien-être de la communauté.

Cependant si le discours de la solidarité existe, la pratique en revêt maints aspects. Il est illusoire de penser que la promotion économique passe obligatoirement par cette solidarité; les échecs des groupements en témoignent. Mais il y a surtout le fait que ces initiatives montrent que les femmes acceptent de s'investir, lorsque les projets les intéressent réellement, qu'elles les jugent appropriés et qu'elles en ont bien compris les termes et les implications, ce qui n'était pas évident dans un milieu où les interventions des sociétés d'Etat, des organisations internationales et des ONG de toutes origines avaient peu à peu bloqué l'initiative et les libertés paysannes. Elles se sont souvent impliquées dans des activités nouvelles. Dans les rela-

6 La plupart des enquêtes menées sur les groupements à travers le pays soulignent la part importante de l'autoconsommation de leurs productions qui ne sont pas assez importantes pour être complètement destinées à la commercialisation. En effet leur mévente peut être liée à leur insuffisance, leur mauvaise qualité, la constitution d'un grenier ou d'une banque de céréales pour les périodes de soudure, l'entretien des personnes qui travaillent dans le champ, le financement d'activités communautaires, etc. Il faut également rappeler que certaines activités collectives telles que le reboisement ne donnent pas de revenus immédiats. De manière plus générale, on note que la production des femmes n'est jamais considérée comme une activité productive qui nécessite équipement, crédit et politique de commercialisation. Les jardins maraîchers en sont un exemple typique, car ils sont, à l'origine, surtout destinés à l'autoconsommation.

tions établies avec ces structures extérieures démultipliées et en concurrence, elles ont, dans l'ensemble, appris les ficelles du discours du développement qu'elles peuvent reproduire, manipuler, afin d'obtenir le meilleur soutien matériel et financier. Elles comprennent, de plus en plus, car elles en ont fait l'expérience, qu'aucune politique de développement pour les femmes ne peut être menée en marge de la politique globale de développement de la région, ou en dehors des secteurs clés de l'économie nationale et au hasard des financements. Il est, comme le souligne la présidente de l'ONG, Femmes, Développement, Entreprise en Afrique, indispensable de

renforcer le mouvement associatif des femmes rurales, de mettre en place de nouvelles stratégies pour assurer un impact réel des projets sur les femmes et leur garantir une production de qualité et un travail mieux rémunéré (Ndiaye Ba 1991).

Il faudra, à terme, libérer l'initiative individuelle des femmes; cela suppose qu'elles participent à l'économie comme entrepreneuses au même titre que les hommes.

Ce n'est peut-être pas le lieu d'ouvrir le débat sur le développement croissant des groupements de femmes, en Afrique, depuis une vingtaine d'années. Mais on ne peut s'empêcher de poser quelques questions liées à leurs nouveaux statuts et fonctionnement. Ces associations sont aujourd'hui considérées, un peu partout, comme des foyers puissants de transformation économique et sociale de la condition des femmes.⁷ On n'attache cependant pas assez d'importance aux contradictions qui naissent en leur sein. Quels sont les modèles de référence lorsqu'on crée ces groupements : la tradition, la modernité ? Qu'est ce qui se cache derrière ces concepts ? N'y a-t-il pas confusion de valeurs ? Qui profite de cette confusion ? L'initiative personnelle reste un élément moteur de leurs actions. De nombreuses études sur les coopératives féminines ont montré que celles

qui tentent de se conformer aux directives du gouvernement ne réussissent pas aussi bien que les groupements qui créent leurs propres règles. On observait une plus grande mesure de cohésion, d'épanouissement personnel et de croissance financière dans les groupements qui s'autoréglementaient (Ladipo 1990:17).

On ne prête pas assez attention aux différences entre femmes qui génèrent des conflits d'âge, de classe, d'intérêt, de partage égalitaire des responsabilités et des ressources.

7 L'association Women in Nigeria (WIN 1985) affirme même que les chercheurs et les organisations d'entraide devraient leur prêter une plus grande attention.

Les initiatives "libérées" : du secteur informel au monde des affaires

La place des femmes africaines dans le secteur informel est ancienne. Discutant des causes de la crise de la planification du développement en Afrique, Hugon (1989:1) évoque, en plus des facteurs macroéconomiques (déséquilibres financiers, manque de devises), la non-prise en compte des économies non-officielles⁸ Les Sénégalaises appartiennent à des cultures où les femmes ont, par tradition, des activités qui contribuent, à l'entretien économique de la famille : production agricole, artisanale, commerciale, etc. Dans de vieilles villes comme Saint-Louis, Gorée, Rufisque et même Podor, elles produisaient un artisanat souvent très raffiné. Sans remonter aussi loin que les Signares de Saint-Louis et Gorée au 17^e siècle (Brooks 1976:19-44), on peut témoigner de l'importance variable, selon les époques, de leurs activités économiques (Hugon 1989:5).⁹ En 1976, le Bureau international du travail (BIT) estimait que le secteur offrait au moins 50 % de l'emploi urbain sénégalais, tous sexes confondus.

Les femmes, dans ce domaine, ont, pour activité majeure, le commerce. Elles vendent légumes, poisson, friandises, plats cuisinés, condiments, devant leur porte, dans la rue, sur les marchés. Elles produisent ou revendent les produits de l'artisanat et de l'industrie.

Vendre des cacahuètes, du poisson, des légumes ou des tissus importés confèrent, des statuts et des revenus tout à fait différents. Certaines commerçantes ont pu atteindre un niveau tout à fait exceptionnel mais, dans l'ensemble, elles ont été, jusque dans les années 60, moins compétitives que leurs consœurs *dioula* de Côte d'Ivoire, les *Nana Benz* de Lomé ou de Cotonou, les *market-women* du Ghana ou du Nigéria (Lewis 1976). Mais, à Lomé et Lagos, les *Nana Benz* règnent en maîtresses sur les marchés, leurs homologues sénégalaises en sont étrangement absentes. Les Béninoises des marchés dakarois n'avaient en face d'elles que des vendeuses de poisson ou de légumes. Leur retrait progressif de ce même marché a surtout favorisé l'installation des commerçants mourides (une des confréries religieuses du Sénégal).

8 'Development Planning in Africa is in Crisis. Macroeconomic reasons, notably the burden of financial imbalances and foreign exchange shortages, are essential factors in this crisis. The failure to take account of non-official economies small-scale activities, are also significant features of causing distortions between the framing of development policy and the dynamics actually observable at the level of the actors in civil society'.

9 'There is a parallelism between the obscuring of the economic role played by women and by the informal sector. In general, while the informal sector is forgotten by official development policies, women are largely excluded from incentive policies directed at the informal sector (e.g. loans or training). But it is well known that women play a determining role in development, both at the level of the production of goods and services and in the reproduction of actors in the official and non-official sector'.

C'est en prenant des initiatives dans des secteurs plus rentables, dans les années 70, qu'elles accèdent d'abord au commerce des textiles alors monopolisé par les Libano-Syriens et jouent la concurrence. Au départ, elles revendent des pagnes tissés ou des tissus achetés dans les capitales des pays limitrophes (Gambie, Mali, Mauritanie, Côte d'Ivoire). Puis elles mettent progressivement, dans leur circuit, les Iles Canaries, le Maroc, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la France, l'Italie, la Belgique, avec non seulement le commerce du tissu, mais aussi celui des chaussures, de la maroquinerie, de l'or, etc. A ce niveau, leur activité a tenu plus de la contrebande, car elles ne détenaient ni patente, ni carte d'importateur, faisaient entrer des marchandises quasiment en fraude et de connivence avec les douaniers. On a également constaté que, de la même manière que se crée une bourgeoisie du détournement qui accumule son argent à l'extérieur, émerge une catégorie de "commerçantes de luxe" qui monnaie charme et influence pour étendre ses activités. Le besoin d'assainir la profession revient constamment dans les entretiens réalisés avec les femmes de l'entreprise.

Quels sont les changements intervenus qui rehaussent, aujourd'hui, le statut de ces femmes d'affaires au point que certaines d'entre elles occupent le haut du pavé et qu'elles aient constitué des associations de commerçantes et de chefs d'entreprise ?

La crise : un déclin ?

Une économie ruinée se déformalise ou s'informalise, on le constate de plus en plus. Aussi vont profiter de la crise du secteur réputé formel, ceux qui n'en faisaient pas partie, à savoir les *baol-baols* (habitants du Baol, une des régions du Sénégal spécialisés dans le commerce) du commerce et les femmes. Les commerçants mourides légèrement équipés (cantines de marché), avec des charges salariales et sociales plus faibles, vont tenir des rôles que l'entreprise libanaise et encore moins française ne pouvait plus remplir, arracher des pans entiers du commerce international, s'investir dans de nouveaux secteurs. Il suffit de faire ses courses dans les grands marchés du Plateau, de la Médina, du Grand Dakar et des proches banlieues pour mesurer leur percée dans le négoce du tissu d'habillement et d'ameublement, des chaussures, des produits de beauté, de l'électronique, des appareils ménagers, etc. On note un déplacement de l'économie qui touche autant le capital étranger que l'entreprise moderniste proprement nationale où les cadres diplômés de hautes études commerciales ou d'ingénierie sont au plus engagés à titre d'employés. Comme les banques dites de développement, Banque nationale de développement du Sénégal (BNDS), Union sénégalaise des banques (USB), Société nationale de garantie et d'assistance au commerce (SONAGA), la Banque commerciale du Sénégal (BCS), première banque privée sénégalaise, ferme ses portes alors qu'elle aurait pu jouer un rôle essentiel dans la reconversion de l'entreprise moderne locale et l'assistance de ce petit monde des *baol-baols* et des femmes en affaires. On

oublie souvent que dans ce système plus ou moins contrôlé de l'extérieur, l'émergence d'une bourgeoisie nationale africaine a toujours gêné, en particulier les Français, alors que les Britanniques ont laissé se développer au moins la mini-entreprise des bourgeoisies intermédiaires locales comme en Afrique de l'Ouest ou en Inde. Aujourd'hui, les Sénégalais tentent d'établir des relations commerciales avec le Nigéria qui compte une centaine de banques à capitaux nationaux contre une ou deux au Sénégal. Sur le terrain, les hommes d'affaires sénégalais doivent passer entre les fourches caudines de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS) et de la Société générale des banques du Sénégal (SGBS), banques françaises, deux des plus importantes de la place, qui ne leur laissent pas de grande marge de manoeuvre. Ce n'est donc pas un hasard si l'on assiste à la montée des baol-baols et des femmes qui, sans liaison avec le secteur bancaire étranger dominant, autofinancent toutes leurs activités. Leur chance a peut-être été d'être hors du circuit bancaire français qui a pu brutalement supprimer le crédit de gestion à sa clientèle moderniste locale et l'amener à déposer son bilan.

Les initiatives des femmes dont on constate la naissance et le renforcement sont-elles nées avec la seule crise ?

Celle-ci a accentué le besoin et le désir de travailler des femmes. Elles étaient déjà dans le commerce ou avaient une activité économique, avant le début de la crise. Les nouvelles difficultés les ont amenées à agrandir et à diversifier leurs activités. Cette démarche, on la retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.

En dehors des activités purement agricoles qui ont mis l'accent sur le maraîchage, l'embouche, la transformation des produits agricoles et artisanaux (teinture, poterie, vannerie, etc.), la politique et l'organisation en groupement a permis de mettre sur pied, dans les villages et petites villes, des activités commerciales telles que les cantines de vente de produits manufacturés (alimentation, friperies, tissus, cosmétiques, chaussures, etc.), les ateliers de broderie et couture, tous domaines jusqu'alors accaparés par les hommes. D'autres ont des activités de *bana-bana* (marchand ambulant). Elles achètent des produits de la campagne (arachide et pâte d'arachide, mil, poisson séché/fumé, produits de cueillette, etc.) qu'elles revendent en ville. Avec les gains, elles rapportent des produits manufacturés qu'on ne peut s'y procurer. Elles jouent sur ce mouvement ville-campagne. D'autres ont ouvert de petites boutiques d'approvisionnement, notamment après le départ massif des Maures, en 1989.

Nombre d'ONG, d'organisations internationales et de pays (PNUD, BIT, FNUE, Pays Bas) ont appuyé ces activités. Ainsi le Fonds des Nations Unies pour l'Équipement implante, à partir de 1982, sous l'égide du Ministère du Développement Social, un programme d'allègement des travaux féminins et finance, pour ce faire, des équipements qui varient selon les zones : moulins

à mil, décortiqueuses à riz, batteuses, etc. Cet équipement, distribué gratuitement, dans les premières années de la création du Ministère, devint, entre 1982 et 1988, avec l'intervention du Fonds des Nations Unis pour l'environnement (FNUE), un don aux groupements conditionné par un système de gestion permettant non seulement de le maintenir en bon état de fonctionnement normal, mais de générer des revenus et de l'épargne. On estimait, en 1988, les revenus de la gestion des équipements, déposés à la Caisse Nationale d'Épargne du Sénégal, à environ cent vingt millions de francs CFA pour quatre cent soixante huit groupements. La deuxième phase du projet démarre en 1989 et se donne pour objectifs l'amortissement de l'équipement et l'utilisation des fonds restants pour la création d'activités économiques diversifiées précitées. Le projet a surtout porté ses efforts sur l'implantation de banques céréalières, de boutiques communautaires et des caisses d'épargne et de crédit.

Les femmes ont entrepris ces actions soit seules, soit à deux, trois ou en groupe plus large selon des affinités personnelles. Certaines ne pouvant travailler que seules, d'autres sont plus sécurisées en groupe, d'autant plus qu'elles sont relativement débordées par toutes les activités impulsées, ces dernières années, en milieu rural. L'expérience fait tâche d'huile, car les femmes en parlent entre elles.

En matière d'initiatives, il y a peu de différence entre celles des femmes rurales et urbaines, "même si l'environnement des grandes cités africaines assignent aux femmes des rôles fort différents de ceux qu'elles jouent en milieu rural" (Dirasse, Nelson, S D). Les difficultés frappent les ménages avec plus ou moins d'intensité selon les milieux mais produisent les mêmes besoins. Les contraintes urbaines peuvent d'ailleurs paraître plus dures, dans la mesure où le coût de la vie est plus élevé et l'assistance nulle. On constate, dans les milieux populaires des grandes banlieues dakaroises, le besoin des femmes de se regrouper pour résoudre les problèmes qui leur sont quotidiennement posés. "L'union fait la force" est une formule qui revient souvent. L'esprit "groupement", fondé sur l'appartenance à des associations traditionnelles, fait que les femmes se retrouvent pour s'épauler, échanger des idées, créer des tontines pour financer leurs activités, comme on le verra, dans le cas des femmes d'affaires.

Lors de rencontres, à Guédiawaye, avec des associations féminines ethniques ou de quartier et des ONG de soutien aux actions populaires, il est fréquemment répété que le "travail est à la mode", qu'il n'est plus honteux de faire du commerce devant sa porte ou dans sa maison. Tout aujourd'hui est prétexte à activité, de la vente de piment et sucettes glacées (belbolstick de sirop grenadine, de sirop bissap, de pain de singe, etc.) à celle d'huile de palme et des tissus. Les premiers clients des cars qui font la navette entre les banlieues et Dakar, dès cinq heures du matin sont des vendeuses des marchés de quartier qui vont se ravitailler en ville.

Les frontières qui séparaient activités et professions traditionnelles et modernes exercées par les hommes et les femmes ont éclaté, il y a déjà quelques décades, anticipant sur la crise actuelle. Certes les femmes ne sont pas légion dans l'atelier de forge, l'entreprise de mécanique ou du bâtiment. Ce sont encore des secteurs masculins. Les secteurs proprement féminins sont devenus par contre rares. Les hommes font le ménage et la cuisine dans les familles des classes moyennes. Les émigrés guinéens accaparent les tâches jadis féminines de traitement du poisson. La division sexuelle du travail connaît ainsi des réaménagements qui distribuent les tâches à différents niveaux, dans des secteurs de plus en plus mixtes. Les situations restent très fluides et instables dans le contexte d'une crise où l'économie de survie bouleverse les moeurs et les certitudes. C'est un fait qu'aujourd'hui les femmes sont partout même si leur présence est comptée selon les secteurs (haute administration, banque, etc.).

Etre femme d'affaires

Les chiffres font cruellement défaut quand il s'agit de mesurer l'importance des femmes dans cette nouvelle économie: nombre global et répartition par secteur d'activité, proportion par rapport aux hommes, chiffres d'affaires et marges bénéficiaires, genre et taille de l'entreprise, niveau d'équipement, etc. A défaut de d'études exhaustives et chiffrées sur l'entreprise féminine actuelle, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon restreint (onze) et aléatoire de Dakaroises, chefs d'entreprises dans des secteurs où elles sont devenues de plus en plus visibles. Le choix des enquêtées s'est fait sur la base du bouche à oreille. Ce qu'elles ont de commun, c'est d'avoir réussi dans leur entreprise, d'en avoir conscience et de passer pour des gagnantes auprès des autres femmes impliquées dans les affaires. L'enquête s'est poursuivie auprès de personnes ressources travaillant dans la gestion des entreprises et dans les associations.

Les informations recueillies, lors de ces divers entretiens, ne peuvent certes donner des enseignements définitifs. Elles permettent surtout d'ouvrir des pistes de recherche. En effet, à partir de l'origine sociale des femmes d'affaires, de leur niveau d'éducation et de formation, nous avons tenté de saisir les motivations d'entrée dans les affaires, leur cheminement dans le secteur, la nature et l'importance des succès et difficultés rencontrés, les relations avec les partenaires et les réseaux des affaires (milieu mouride, tontine des femmes, association professionnelle, groupements féminins, etc.), le financement de leurs activités, l'impact de la participation aux affaires sur la vie personnelle et familiale (relation conjugale, pouvoir économique et pouvoir social, fécondité et famille).

Origine sociale, éducation et formation

L'échantillon n'est pas assez représentatif pour déterminer que les femmes chefs d'entreprise sont dans l'ensemble wolof (ethnie majoritairement repre-

sentés au Sénégal). Une seule de nos interrogées est une guinéenne dont la famille vit au Sénégal depuis trois générations. Le fait qu'elles soient toutes musulmanes, à l'exception d'une catholique, ne devrait signifier rien d'autre que le poids de cette religion dans l'espace sénégalais. Sur les dix musulmanes, cinq étaient tidianes, quatre mourides et la dernière layène (diverses confréries religieuses au Sénégal). Là, il aurait été intéressant de voir si le réseau de commerçants *baol-baols* d'obédience mouride qui fait sa percée dans le monde des affaires a aussi promu ses femmes. Une seule de ces mourides fait une référence explicite à ses origines confrériques, en évoquant d'abord la mystique du travail proclamée par les *talibés* (disciples) de Cheikh Amadou Bamba (chef de la confrérie des mourides), puis ses liens particuliers avec Touba (ville sainte) où elle se rend régulièrement et les hommes d'affaires mourides qui l'ont aidée à monter son entreprise en lui assurant un crédit fournisseur régulier.

Ces femmes sont d'origine urbaine. La plupart sont de Dakar. Quatre d'entre elles viennent de villes intermédiaires importantes comme Thiès et Kaolack. Elles ont une forte expérience urbaine et sont venues à Dakar, à leur mariage. Leur âge se situe entre trente et soixante ans. Toutes sont ou ont été mariées (ménage monogame ou polygame) et sont mères de famille relativement nombreuse : entre trois et douze enfants, en moyenne.

Ce qui frappe surtout, c'est que ces femmes qui ont réussi ont un niveau de scolarité relativement bas qui reflète celui de leur famille d'origine. Les parents eux-mêmes n'ont pas reçu d'éducation formelle moderne. Ils ont été cultivateurs, artisans, commerçants, marabouts, ouvriers et, très rarement, fonctionnaires (deux). Quatre de ces femmes n'ont jamais fréquenté l'école française. Elles ont reçu un enseignement coranique et une initiation sur le tas au commerce, à la couture qui leur ont servi de premières armes dans leur carrière. Elles ne parlent toujours pas le français. Deux ont le niveau du Certificat d'étude primaires et élémentaires (CEPE). L'une d'elles a suivi des cours de secrétariat qui lui ont assuré un emploi administratif pendant plusieurs années. Le secrétariat a également été le débouché de celles qui ont fréquenté le lycée jusqu'en classe de 3^e. Enfin les deux dernières ont obtenu le baccalauréat, mais ont suivi une formation professionnelle immédiate (technologie, administration).

Même si cet échantillon est restreint, il semble donner une assez bonne idée du niveau moyen des femmes d'affaires au Sénégal. Les femmes les plus diplômées ont d'abord travaillé dans l'administration et les entreprises privées.

Faire des affaires

Toutes ces femmes appartiennent donc à la classe moyenne et leur projet vient soit de leur environnement (tradition familiale de commerce), soit du nouveau contexte de crise qui pousse les femmes à s'investir dans des activités économiques, soit des deux. Leurs itinéraires respectifs sont

intéressants. Aucune d'entre elles n'avait, à proprement parler, de formation ni d'expérience dans les affaires. Deux seulement ont disposé d'un petit capital au départ. Les autres ont un petit appui familial (conjoint, frère.). Pour la majorité, c'est leur débrouillardise qui a joué.

L'itinéraire dans les affaires

Mme N, 45 ans, parents artisans et commerçants, quitte l'école secondaire à la suite d'un mariage forcé et travaille comme secrétaire pendant dix ans. Durant toute cette période, elle vend des tissus, des vêtements qu'elle confectionne ou achète en Europe. En 1982, elle monte une entreprise de nettoyage et de réfection de bâtiments.

Mme N D, 36 ans, secrétaire brevetée de l'administration, élevée dans une famille de commerçants, ouvre un magasin de jouets en 1981, puis se tourne vers les travaux de bâtiments qui sont une tradition familiale.

Mme L, 31 ans, niveau 3^e secondaire, accompagne son mari étudiant en France et, là, se spécialise, dans l'industrie de l'habillement. De retour au Sénégal, elle entreprend un commerce de vêtements, de pièces détachées et, en 1987, ouvre une épicerie dans un quartier périphérique.

Mme R, 60 ans, a vécu en France, pendant une dizaine d'années, comme secrétaire. Elle en profite pour écouler régulièrement des produits entre le Sénégal et la France. De retour au Sénégal, elle continue ce commerce informel avec les pays limitrophes, Elle tente actuellement de constituer un capital suffisamment important pour s'installer et accroître ses affaires.

Mme A D, 43 ans, niveau CEPE, entre dans les affaires en 1964. Elle exporte des objets d'art africain vers l'Europe. Avec les produits de la vente, elle achète des marchandises revendues en Egypte, Arabie Séoudite, etc. Elle a aujourd'hui une entreprise importante d'import-export (quincaillerie).

Mme M B, 46 ans, sans instruction, a travaillé comme domestique pendant dix ans chez des expatriés. A partir de 1973, elle entre dans le commerce et se spécialise dans l'achat et la vente de marchandises écoulées par les services de Douanes du Port. A partir de 1976, elle développe ses activités commerciales vers la France et l'Italie. Aujourd'hui, elle gère une cantine d'import-export au marché HLM.

Mme F M, 42 ans, arabisante, diplômée de l'Ecole Singer en broderie-coupe, ouvre son propre centre d'enseignement de couture. Depuis 1974, elle tient une entreprise de confection de tenues et d'uniformes pour les entreprises publiques et privées.

Mme N D, 60 ans, reçoit une instruction coranique et un apprentissage en couture. Mariée jeune, elle apprend le métier de commerçante avec ses parents et beaux-parents. A la suite d'un coup de fortune, elle ouvre, en 1973, une cantine dans son garage, puis un restaurant en ville.

Mme S N, 53 ans, fille de cultivateurs, apprend le coran. Elle commence par vendre des beignets. Puis elle achète des coupons de tissu au marché

qu'elle revend aux particuliers. Elle se spécialise dans la revente de la friperie, jusqu'en 1983, où elle montre sa propre entreprise dans le même secteur. Aujourd'hui, elle prolonge ses activités dans le matériel de construction.

Mme S, 31 ans, titulaire d'un diplôme universitaire et fille de cadre, quitte l'administration, en 1990, lors des départs volontaires. Avec les indemnités reçues, elle monte un groupement d'intérêt économique de location d'équipements agricoles.

Enfin, Mme M, 42 ans, fille de cadre et elle-même cadre d'une entreprise parapublique, quitte ce secteur, en 1989, pour se lancer dans l'exportation des primeurs.

Activités dans les affaires : motivations, succès, difficultés

Ces femmes ont manifestement réussi : elles en font l'aveu, sans indiquer toutefois leurs chiffres d'affaires, par superstition, disent-elles. Mais on sait, par les services officiels, qu'ils varient entre une dizaine et quelques centaines de millions de francs CFA. Certaines affaires féminines ne sont pas loin du milliard, notamment dans les textiles.

Leur montée dans les affaires a été paradoxalement facilitée par la mise en crise du monde formel des affaires. Ceux qui ont échappé à la mise en crise sont les opérateurs qui n'étaient pas intégrés dans l'économie formelle et bancaire. Les mourides et les femmes étaient rarement branchés sur les banques. Ils autofinançaient leurs propres activités à petite échelle, alors que quelques rares personnes seulement ont bénéficié de l'appui du système bancaire. Les femmes n'utilisaient pas ce dernier pour financer leurs affaires. Elles le font encore peu et le déclarent toutes. Aujourd'hui encore, la banque sert plus à assurer leurs transactions commerciales (transfert d'argent, crédit documentaire, etc.) qu'à les financer. Pour des achats importants de marchandises, de l'ordre de centaines de mille, voire 5, 10, 15 ou 50 millions de francs CFA ou plus, elles sortaient, autrefois, ces sommes en fraude, littéralement nouées dans leur pagne.¹⁰

10 On se souvient des plaintes des femmes d'affaires auprès du Ministre chargé de la Condition de la Femme à propos des saisies fréquentes dont elles faisaient l'objet par les services de Douanes. Elles transportaient en liquide des sommes impressionnantes, enfreignant ainsi la législation sur les changes. Ce n'est plus possible maintenant, d'où l'intermédiaire des banques. Les entreprises à l'étranger, qui elles-mêmes imposent la médiation des banques pour certaines opérations, disent préférer commercer avec les femmes car elles sont plus régulières dans leurs paiements. C'est en facilitant les transactions commerciales des femmes que les banques se sont rendu compte de l'importance de leur avoir et qu'aujourd'hui quelques unes d'entre elles leur font des propositions intéressantes pour s'assurer leur clientèle. Sinon la banque restée longtemps aveugle sur leurs activités, comme le souligne une des femmes interrogées, ne leur accordait pas la moindre ligne de crédit. Quelques institutions financières ont été seules à offrir occasionnellement des avances de fonds aux femmes dans les petites entreprises.

L'autre élément indicateur de la percée en cours des femmes tient à la libération des mentalités qui pousse tout le monde à travailler pour gagner de l'argent. Cette mutation touche les femmes des milieux populaires autant que celles des classes moyennes et bourgeoises. Les politiques de compression et de licenciement des personnels et la crise économique ont mis les hommes sur le pavé et balayé ou mis en veilleuse les tabous sociaux ou moraux. Les barrières de préjugés devant les activités des femmes s'effondrent. Les hommes ont été obligés de les laisser travailler car ils ne sont plus en mesure de satisfaire toutes leurs demandes : habillement, nourriture, etc. Ils savent, malgré leur orgueil masculin, qu'ils sont limités dans leurs moyens. Un homme qui refuserait les activités de sa femme éprouverait les pires difficultés à la retenir dans ce nouvel environnement. Les tribunaux commencent à être submergés par les contentieux conjugaux liés à ce problème.

Les mentalités sont, en fait, globalement en train de changer. On le constate, personne n'aurait pensé assurer le commerce de détail des Mauritanien, avant le conflit sénégal-mauritanien de 1989. Or, on voit aujourd'hui des diplômés, déflatés ou en départ volontaire tenir ces boutiques de vente en gros, demi-gros et détail ou investir dans le secteur. C'est peut-être l'une des rares conséquences bénéfiques de cette crise : elle a d'une certaine manière décomplexé, libéré les mentalités des cadres, des femmes, etc. Le Sénégal s'était intellectualisé et fonctionnarisé, alors qu'il avait été un pays de gens de comptoirs dont le prestige était d'être traitant-commerçant. Le mythe du fonctionnaire s'était substitué à celui de cette bourgeoisie progressivement évacuée par le capitalisme français et libano-syrien. Aujourd'hui, on en revient au commerçant, car l'Etat est en crise. Il n'y a plus de budget. Il faut se débrouiller. Tout le monde essaie de survivre et beaucoup de métiers ne sont plus tabous. Il n'y a plus de honte à gagner de l'argent. Les premières femmes qui ont fait du commerce un métier ont été en conflit avec leurs conjoints. Aujourd'hui, c'est plus facile. La profession est en train de s'assainir. Le modèle de réussite devient cette femme qui gagne de l'argent à la sueur de son front, dans un secteur où on ne l'attend pas. Elle allie cette image à celle traditionnelle d'épouse et de mère de famille.

Les femmes avaient des activités avant le début de la crise, mais elles n'arrivaient pas à les développer et à les diversifier. La branche la plus facile d'accès qui était le commerce, secteur traditionnel de leurs activités de petite vendeuse de poisson ou de nourriture, n'est plus le seul débouché. Cette éclosion d'activités traduit également un phénomène d'imitation. L'émulation et les rivalités sont très fortes et font qu'un secteur qui marche fort est vite saturé. Celles qui ont réussi servent d'exemple aux autres. La notion de réussite est certes importante, mais la réussite dans la dignité, concept qui revient dans toutes les conversations, est une préoccupation.

Autrefois les femmes allaient à l'étranger par n'importe quel moyen : recours aux ressources de la famille, prostitution de luxe... Aujourd'hui cela change.

Celles qui constituent un exemple sont vraiment celles qui ont réussi à la sueur de leur front, par leur travail, qui ont investi des secteurs plus neufs jusque là réservés aux hommes : bâtiment, travaux publics, quincaillerie, droguerie, commerce de biens manufacturés, de produits maraîchers ou halieutiques, restauration, exportation, etc. Elles ont élargi leurs horizons : Turquie, USA, Asie du Sud-Est. Autrefois, elles étaient dans les tissus, les chaussures, les cosmétiques, les bijoux. Aujourd'hui, c'est une femme qui fournit les uniformes de la police nationale, une autre qui assure des travaux publics pour la commune de Dakar, une autre qui exporte des haricots fins sur les marchés de la Communauté économique européenne (CEE), une autre qui approvisionne l'Arabie Séoudite en coquillage pour la construction, etc. Cette femme, chef d'une entreprise du bâtiment, interrogée par nos soins, donne un exemple très révélateur par sa manière d'utiliser son environnement. Sa réussite tient à ce qu'elle a suivi les traces de son frère, lui même entrepreneur dans le secteur, tout en sollicitant le coup de pouce politique qui lui assure quelques marchés. Il faut souligner que toujours dans le contexte de l'assainissement et de la professionnalisation du monde des affaires au féminin, les femmes se mettent de plus en plus en règle avec la loi. Elles ont des établissements déclarés, sont en règle avec la patente, les taxes douanières et le fisc, même si ce n'est pas le cas pour la majorité d'entre elles.

La percée ne va pas de soi et les difficultés sont multiples: obstacles "bureaucratiques", difficultés de financement, concurrence sauvage, agressivité masculine.

Aucune des femmes interrogées n'a fait allusion à une politique promotionnelle de l'Etat. Elles ont plutôt présenté des doléances. Toutes se plaignent des tracasseries administratives qui vont de la complexité des procédures, aussi difficiles à démêler pour les illettrées que pour les autres, au montant élevé des charges douanières et fiscales. La corruption du fonctionnaire (Douanes, Finances, et autres services économiques) est vivement critiquée. "Tout s'achète; C'est au plus offrant; il n'y a pas de respect des droits acquis". L'une des entrepreneuses déplore qu'il n'y ait pas de facilité fiscale pour monter de petites industries, fabriquer par exemple, au Sénégal, les draps importés actuellement de Chine. "Nous sommes capables de le faire, ajoute t-elle, et ces usines créeraient de l'emploi". Une autre, spécialisée dans l'exportation des primeurs, reproche à l'Etat de ne pas aider les producteurs nationaux face à la concurrence étrangère, au monopole des compagnies aériennes, à la mauvaise volonté des banques, de ne pas promouvoir l'image de marque des produits sénégalais par le biais des am-

bassades, etc. La création d'entreprise reste une aventure difficile. Les marchés publics ne sont pas très porteurs, L'Etat est un mauvais payeur.

La concurrence, avivée par la crise et le rétrécissement des marchés, est rude entre femmes, entre hommes et femmes, entre nationaux et étrangers. Avec les départs volontaires de l'administration, il y a une ruée vers le commerce qui a rendu le secteur encombré. Entre Libanais et Sénégalaises, la lutte continue, de la vente des biens manufacturés à la production des primeurs. Ces dernières gagnent des bastions. Ainsi, une importatrice de vaisselle a connu une guerre effrénée des prix quand elle a voulu briser le monopole libanais et n'a dû son succès qu'à la persévérance. Ailleurs, un *modus vivendi* s'établit : un commerçant libanais de tissus d'ameublement a pour fournisseurs attirés des Sénégalaises qui s'approvisionnent en Gambie. Cette restauratrice du centre ville qui, à partir des années 70, fait sa fortune sur la vente, pour une somme modique, de repas aux employés de bureau, se plaint par contre de la concurrence des entreprises libanaises de *chawarma* (sandwich de viande) qui prolifèrent sur le Plateau.

Les relations entre femmes entrepreneuses tiennent, selon les circonstances, de la complicité à la concurrence sauvage. La complicité relève du besoin de s'affirmer dans ce monde qui, à la frange de l'informel, se masculinise. Certains secteurs sont encore féminins tels que la coiffure. Dans la couture, les femmes ont du mal à reprendre leurs droits sur les tailleurs de Sandaga (grand marché à Dakar). Ce besoin de s'affirmer, de promouvoir leurs activités parfois avec l'appui d'autres professionnels, de trouver les moyens financiers ensemble (tontines), de lever les pressions administratives et commerciales font qu'elles se retrouvent dans des associations féminines plus ou moins informelles et officielles : Peigne d'or pour la coiffure, Association des femmes d'affaires et commerçantes du Sénégal (AFAC), Association sénégalaise des femmes chefs d'entreprise (ASFECHEN), Association des femmes exportatrices du Sénégal (AFES), Organisation des femmes entrepreneurs et commerçantes de l'Afrique de l'Ouest (OFECAO), etc. Nombre d'entre elles ont adhéré à des structures mixtes existantes: Groupement Economique du Sénégal (GES), Association des Exportateurs Sénégalais, etc. Le réseau *Diambar* est une initiative originale qui associe des entrepreneuses soutenues et financées par Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM)/Grande-Bretagne et la FDEA, afin de développer entre elles les échanges commerciaux. Mais la concurrence qu'elles se livrent est jugée féroce : modèles de couture et de coiffure copiés, adresses de fournisseurs et filières pillées, secteurs en proie envahis, etc.

On dénonce surtout l'agressivité masculine qui va du harcèlement sexuel à la concurrence déloyale. La présence des femmes dans les affaires est perçue comme incongrue, d'autant plus qu'elles sont souvent seules dans de nombreux secteurs. La dénonciation de cette attitude va plus loin : *Les hommes n'ont pas beaucoup d'initiatives en matière de commerce. Ils nous*

volent nos idées. Il y en a même qui font de la filature pour savoir où nous achetons nos marchandises ou se renseignent un peu partout, dans les ambassades déclare une commerçante de l'import-export. D'autres s'entendent parfois avec leurs fournisseurs étrangers afin que ces derniers ne vendent pas certaines marchandises aux hommes qui, pour conquérir le créneau, cassent les prix de retour au Sénégal.

Fidélisation des clients difficiles, rapports avec les fournisseurs semés d'embûches, environnement des affaires malsain sont autant de pesanteurs. Mais la contrainte majeure est l'accès au financement plusieurs fois évoqué. Le manque de confiance qui est encore la règle générale entre femmes d'affaires et banques est réciproque. Les entreprises féminines ont été montées progressivement avec des apports personnels, des prêts familiaux ou les cotisations des tonînes. Une seule entrepreneuse a bénéficié d'un crédit de la Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal (CNCAS). D'autres ont cité des banques arabo-africaines (Banque Sénégalo-Koweïtienne (BSK), Al Massraf), en leur reprochant toutefois de prêter sur la base du "copinage politique". Les deux principales banques d'affaires que sont la BICIS, filiale de la Banque nationale de Paris (BNP), et la Société Générale des Banques ont été rarement citées : elles semblent inaccessibles. Les discussions avec la FDEA révèlent que le crédit est le problème clé des entreprises féminines. Toute son assistance porte sur l'encadrement de la gestion et la recherche de financement par des institutions financières qui curieusement ne sont pas les banques locales : USAID, OXFAM/G.B., USA for Africa, PNUD, Comité inter-ecclésiastique de coordinations de projets de développement (ICCO) Hollande, Centre Canadien d'études et de coopération internationale (CECI) Canada, autres agences et ONG internationales.

A cet égard, d'autres hommes de l'entreprise sont logés à la même enseigne. Sous la loupe de *Jeune Afrique Economie*, on reste surpris par les déclarations du journaliste à propos d'un éminent capitaine d'industrie dont l'entreprise s'est taillé une très solide réputation dans les constructions métalliques : *Son style de gestion en surprendra plus d'un. Mais il a fait ses preuves et il donne des résultats. Car M.D. a adopté le style et les méthodes de gestion de son aîné et associé A.S., le PDG de la CSE. Comme lui, il a horreur des dettes. La société a toujours fonctionné sur autofinancement. En règle générale, les bénéfices sont totalement réinvestis dans l'entreprise pour en financer la croissance. Même principe qu'A.S. au niveau des investissements en matériel. Tous sont autofinancés. Même dans le cas de l'extension de l'usine, M.D. ne songe nullement à un concours bancaire* (Ewané 1991:17).

Il y a la méfiance des femmes à l'égard d'un système bancaire en faillite, surtout après tous les scandales que le pays a connus. *Bank da fa ñakk sutura* (la banque ne respecte personne) : saisie des biens, vente aux enchères,

nom publié dans le journal, etc. En fait, les femmes entrepreneuses ont à l'esprit que ceux qui ont réussi l'ont fait en dehors des circuits de l'Etat et des banques. L'appui politique n'est plus aussi payant à leurs yeux, même si nombre d'entre elles, dans les manifestations publiques, font allégeance au pouvoir d'Etat. Tirant ces conclusions négatives sur le système bancaire et les structures administratives, elles se tournent alors vers les réseaux de financement autonomes que sont les cofinancements et surtout les tontines. La tontine, ce n'est pas un don, mais un prêt à rembourser, un prêt sans intérêt. C'est pour cela que les femmes y cotisent sur trois, six, douze mois, pour des sommes allant de milliers à des millions de francs CFA. Avec ces fonds empruntés, les revenus de leur commerce, l'aide matérielle des parents, elles arrivent à mener leurs affaires.

A ce point de l'enquête, il est impossible de montrer "l'efficacité" du réseau mouride dans le financement des entreprises féminines. Tout ce qui ressort, c'est l'allégeance des femmes mourides aux dignitaires de Touba, le respect des préceptes de la confrérie.

Gérer sa vie et ses affaires

Gérer la vie familiale et la vie professionnelle sans conflit est l'une des plus grandes difficultés que rencontrent les femmes dans les différents secteurs de l'économie. Qu'en est-il des femmes de l'entreprise ?

Appartenir au monde des affaires représente un plus pour ces femmes interrogées, au plan matériel comme social. Elles se sentent valorisées en raison de l'importance de leurs affaires et du nouveau respect que la société leur témoigne: elles s'achètent un statut face à la famille, aux beaux-parents, à la société. Ce nouveau prestige, Lewis le montre bien à propos des Ivoiriennes, a son importance. *La question n'est pas d'établir une domination économique des femmes, mais de savoir si et comment les femmes utilisent leur pouvoir de gagner leur vie pour améliorer leurs rapports aux hommes* (Lewis 1976:162).

Les femmes ont besoin de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et avoir leur autonomie financière, mais il leur arrive d'avoir peur de cette nouvelle responsabilité et des rôles qu'elle implique. Il leur manque assez souvent cette sécurité, cette confiance en elles, auxquelles l'éducation ne les prépare guère. On attend d'elles la soumission et non l'agressivité. La plupart des femmes rencontrées parlaient modestement de leurs performances, alors qu'aux mêmes postes de responsabilité les hommes montraient plus d'assurance. Objectivement, ce nouveau statut réduit leur dépendance économique, leur assure de fait une plus grande participation au pouvoir familial et social. Mais le concept d'autonomie est en fait perçu différemment selon les femmes. Pour certaines, l'autonomie ne signifie pas forcément plus de pouvoir, mais plus simplement la possibilité de se prendre en charge en cas d'indisponibilité du conjoint. Exemple : si le discours "féministe" assume qu'avec une autonomie financière, la femme

peut se dégager plus facilement des contraintes conjugales (abus, polygamie), les réponses reçues à ce propos sont, dans l'ensemble, moins tranchées : "Si mon mari prend une autre épouse, je peux toujours m'occuper de ma famille".

Cette attitude est plus frappante dans la discussion à propos des relations conjugales que toutes ont dû cependant réajuster avec le succès de leurs entreprises. Toutes étaient unanimes pour dire que mener des affaires ne devrait pas entraver leur vie familiale : respecter le mari, élever les enfants, bref concilier vie familiale et vie professionnelle. "Toute femme doit donner la priorité à son ménage". En fait, les heurts n'ont pas manqué concernant la participation des femmes à ces activités et surtout sur la redistribution de l'autorité et du pouvoir entre les sexes, au sein de la famille. Comme elles l'affirment, la question est de faire accepter ce nouveau pouvoir sans froisser la susceptibilité du conjoint. A cela, plusieurs solutions : faire comme si on ne gagnait pas de l'argent, partager les responsabilités financières, aider dans la plus grande discrétion le mari, la belle-famille et, de toutes façons, continuer à jouer les rôles attendus d'épouse et de mère. Pour certaines, leur nouvelle aisance a considérablement diminué la participation de leur conjoint aux charges de la famille. Elles ressentent toutes la difficulté de gérer la double journée de responsabilités, le double rôle de chef d'entreprise qui donne des ordres et d'épouse soumise qui en reçoit. Elles rapprochent cette difficulté à celle des relations d'autorité dans l'entreprise avec leurs employés hommes notamment. L'exemple est frappant de cette femme qui surveillant ses ouvriers sur les chantiers, s'entend dire : *Jigéen du ma komandé, sa morom la bayyi kër gë* (je ne reçois pas d'ordre d'une femme. C'est une femme comme toi que j'ai laissée à la maison). A la longue, avoue t-elle, elle prendra un homme de confiance pour assurer cette autorité. En attendant, elle se tient au courant des dernières techniques pour ne pas être leurrée et s'entoure d'ingénieurs, à l'instar de cette exportatrice de primeurs. Le manque de formation professionnelle est un grand handicap. Il l'est pour tous les entrepreneurs, mais il l'est encore plus pour les femmes car il remet leur autorité constamment en jeu.

Assurer la fécondité attendue ne pose pour le moment pas de grands problèmes, car les réseaux familiaux sont largement utilisés par ces femmes qui voyagent énormément et passent beaucoup de temps hors de leur foyer. Les enfants, disent-elles, ne devraient pas souffrir de l'absence de la mère occupée par sa profession, en raison de la multiplicité des relations sociales et affectives de ces enfants avec les tantes, grands-parents, autres membres de la famille. Ces services se paient certes en espèces et en nature : attention constante, solidarité obligée, entretien des familles, paix monnayée avec la belle-famille, etc. La seule qui s'est plainte de difficultés avec ses enfants a en fait rompu, par individualisme, avec cette famille élargie.

Conclusion

L'analyse des dynamiques sociales dans la crise sénégalaise révèle l'importance croissante et décisive des initiatives féminines dans les stratégies paysannes, le monde du secteur informel et des affaires. La crise en renforçant l'impasse économique a en quelque sorte ouvert des espaces de possibilités et de libertés nouvelles pour les femmes qui ont influencé leurs statuts, leurs rôles, leur participation aux activités de production. Ces mutations remettent en question la redistribution du pouvoir entre sexes dans la famille et la société.

Mais quelque soit leur participation à la production des biens et des revenus, les femmes restent avant tout des épouses et des mères. C'est dans ces rôles que la communauté leur donne leur première reconnaissance sociale. Leur pouvoir économique soutient leur statut dans le mariage. Il renforce leurs réseaux de relations indépendants de ceux du conjoint. Elles peuvent ainsi améliorer leur image face à la belle-famille, recevoir un meilleur support de leur propre groupe, quand elles assurent en partie leur entretien. Mais une redistribution plus équilibrée du pouvoir entre les sexes au sein de la famille reste un enjeu difficile à atteindre.

Mais la question essentielle posée par l'examen des initiatives féminines dans ce contexte de crise reste celle de la place véritable que les politiques de développement accordent encore aux femmes dans l'économie nationale. Alors que cette participation est inestimable dans les stratégies de survie des populations rurales et urbaines, elle ne fait toujours pas l'objet d'une politique d'appui raisonnée et suivie, à partir d'une connaissance et d'une analyse pertinente des situations diverses des femmes dans l'économie et la société. Leur participation fait encore l'objet de projets marginaux par rapport à l'économie globale. Pourtant la floraison des initiatives féminines, l'émergence d'un groupe d'entrepreneuses à partir d'un secteur informel qu'elles occupaient largement sont significatifs de leur dynamisme, dans une période de crise particulièrement éprouvante. Tous les discours s'accordent pour donner à la femme un rôle d'actrice dans l'économie, mais encore faudrait-il que les pratiques et le système s'y prêtent réellement : institutions, crédit bancaire, absence de discrimination sexiste, etc. Les vrais enjeux sont là.

Bibliographie

- Amin, S, 1980, *Le Monde Sénégalais des Affaires*, Paris, Editions de Minuit.
- Brooks, G E Jr, 1976, The Signares of Saint-Louis and Gorée: Women Entrepreneurs in Eighteenth-Century Sénégal, in: Hafkin Nancy, J and Edna Bay, G, *Women in Africa, Studies in Social and Economic Change*, Stanford, California, Stanford University Press, pp. 19-44.
- Diagne, P, 1984, *Sénégal : Crise Economique et Devenir de la Démocratie*, Dakar, Editions Sankoré.

- Diagne, P, 1990, "De l'échec prévu de l'ajustement structurel à la sortie de crise", *Walfajri* No. 227, septembre.
- Diop, M C, et Diouf, M, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- Dirasse, L, et Nelson, N, *Techniques de Survie Féminine dans des Grandes Villes Africaines*, Dakar, ENDA, IDEP, UNEP, SIDA, doc.polygr.
- Ewané, M, Lobé, 1991, "Les Tollés du succès". In: *Jeune Afrique Economie*, No. 146.
- Guèye-Tall, S, 1991, "Femmes agents et bénéficiaires de l'action des ONG". In: *Femmes Agents et Bénéficiaires de l'Assistance au Développement*, AFARD, Dakar, Occasional Paper Series No. 4, pp. 67-118.
- Hafkin N J, and Bay E G, 1976, *Women in Africa, Studies in Social and Economic Change*, Stanford, California, Stanford University Press.
- Hugon, P, 1989, *The Informal Sector : Women and Development Planning in Africa*, Analytical and Methodological Studies, Paris, UNESCO, Division of Studies for Development.
- Ladipo, P, 1981, *Developing Women's Cooperatives : An Experiment in Rural Nigeria*, in Nelson, N, ed., *African Women in the Development Process*, London, Frank Cass.
- Lewis, B, 1976, "Economic Activity and Marriage Among Ivorian Urban Women", in Hafkin J and Bay Edna G, *Women in Africa*, p. 162.
- Lewis, B, 1976, "The Limitations of Group Action Among Entrepreneurs: The Market Women of Abidjan, Ivory Coast", in Hafkin J and Bay Edna G, *Women in Africa*, Studies in Social and Economic Change, Stanford University Press, California, pp. 135-156.
- McFadden, P, 1989, *La Crise en Afrique et les Perspectives de Solution des Femmes*, Rapport final du Séminaire de l'AFARD, Dakar, doc.ronéoté.
- Monimart, M, 1989, *Femmes du Sahel, la Désertification au Quotidien*, Paris, Karthala et OCDE/Club du Sahel.
- Ndiaye Ba, S, 1991, *Participation des Femmes Rurales aux Organisations de Développement et aux Processus Décisionnels*, Femmes Développement Entreprise en Afrique, Dakar, juillet.
- Ndiaye Ba, S, 1991, *Rapport Annuel d'Activité, Programme 1989-1990*, Femmes, Développement, Entreprise en Afrique, Dakar, janvier.
- Sow, F, 1979, "La condition de la femme dans la région du Fleuve", Rapport de base, In: *Amélioration des Conditions de la Femme dans la Région du Fleuve*, 6 volumes, Dakar, ORGATEC - Secrétariat d'Etat chargé de la Condition Féminine, Dakar.
- Sow, F, 1988, *Bilan de la Décennie des Nations Unies pour la Femme au Sénégal*, doc.polygr., Dakar, IFAN.
- Sow, F, 1991, *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, Cellule Après-Barrage, Dakar, IFAN.
- Stamp, P, 1990, *La Technologie, le Rôle des Sexes et le Pouvoir en Afrique*, Ottawa, Centre de Recherche pour le Développement International.
- Women in Nigeria (WIN), 1982, *Women in Nigeria Today*, Proceedings of the First Seminar on Women in Nigeria, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria, and 1985, London, Zed Press.

* Chercheur associé à l'IFAN/Cheikh Anta Diop, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)